

CADRE DE VIE

A l'intérieur,
dossier spécial
budget

Des tondeuses à quatre pattes

Des prairies fleuries ou des moutons pour limiter les tontes d'espaces verts : quelques-une des solutions retenues par la mairie pour limiter les frais d'entretien tout en jouant la carte nature. Ecolo et économique !

D'ici quelques jours, deux sites verts de Villeneuve accueilleront des tondeuses un peu particulières : un cheptel de moutons. Si l'idée peut paraître de prime abord saugrenue, elle n'en est pas moins ingénieuse. La gestion des espaces verts, très étendus à Villeneuve, est non seulement coûteuse, mais elle mobilise engins et personnels plusieurs fois par an qui pourraient se consacrer à d'autres tâches. D'où l'idée de l'éco-pâturage. Comparé avec la tonte mécanique, il devrait permettre une économie financière sur le budget d'entretien, sans oublier son action environnementale efficace et simple à mettre en place.

Choisis pour leur faible poids et leur rusticité, une dizaine de moutons d'Ouessant pourraient donc, de façon paisible -et surtout silencieuse- remplacer faucheuses et autres girobroyeurs. Deux sites expérimentaux ont été choi-

sis, d'environ 1,4 hectare chacun : la zone du camping du Rooy et celle de La Fermette. La tonte bio devrait démarrer d'ici les prochaines vacances scolaires.

En matière de développement durable et de recherche d'économies, la Ville teste aussi depuis l'an dernier, la plantation de prairies fleuries. Semées sur des espaces publics, les graines offrent pendant six mois de l'année une belle perspective naturelle et colorée... des fleurs sauvages qui ne demandent aucun entretien et limitent, là encore, l'intervention des tondeuses.



Des moutons en guise de tondeuses et des fleurs des champs : la Ville teste un nouveau mode de gestion de ses espaces verts.

Un plus pour des sites très fréquentés comme le parc François-Mitterrand et qui, là encore, allège la facture.



L'eau de là...

Bien gérer les ressources naturelles, c'est aussi les préserver. A Villeneuve, le sous-sol contient de très nombreuses nappes d'eau de surface, impropres à la consommation et sans lien avec les nappes phréatiques. Depuis 2012, des forages ont été installés et cette eau, captée, est désormais utilisée pour l'arrosage des terrains de sport, celui des massifs et le nettoyage de la voirie communale. Utilisateurs des stades et promeneurs apprécient, de même que les porte-monnaies puisque la note d'eau municipale enregistre chaque année une baisse de 66 000 €...



EN BREF...

Bourse des terrains



Trouver un terrain à bâtir avec CU sur le Grand Villeneuvois... certains l'ont fait, non sans mal. Non pas qu'il n'y en ait pas, mais la recherche s'avérait longue car jusqu'alors, la seule solution était de contacter chaque mairie... Ni logique, ni pratique. C'est pourquoi l'Agglo vient de lancer un site dédié aux terrains à vendre. Localisation, photo, tarif, contact : un espace unique et gratuit pour propriétaires et acheteurs. Un site qui se veut complémentaire des agences immobilières, sans la vente... Plus d'info sur le site de la CAGV.

Centre aquatique de Malbentre : 1 pour 2...



Bientôt les vacances ! L'occasion d'aller faire un petit plouf en famille à Malbentre. Pour rappel, l'entrée unitaire est fixée à 4,50€, et gratuite pour les moins de 5 ans. Et justement, pendant les petites vacances scolaires, la gratuité s'applique aussi à tout jeune de moins de 15 ans accompagné d'un adulte en entrée payante...

Horaires tarifs sur le site de l'Agglo.

Agglo

CLUSTER

Cinapse fait son cinéma

Regrouper les savoir-faire locaux pour développer des projets à grande échelle, c'est le concept inauguré en mars pour tous les acteurs de l'industrie du cinéma. Zoom sur un « cluster » inédit en Lot-et-Garonne.



Pour son lancement, Cinapse a bénéficié de soutiens de choix. Matthias Fekl, secrétaire d'Etat au Commerce et au Tourisme, était présent au côté de Patrick Cassany, président de l'Agglo.

Réalisateur et producteurs de cinéma sont toujours en recherche de nouvelles images. Et en la matière, notre territoire a le vent en poupe. Paysages très divers, riche patrimoine touristique, coût modéré, savoir-faire... Ils trouvent ici la garantie d'obtenir des images inédites, des plans nouveaux, et des entreprises locales compétentes !

Onze d'entre elles viennent de se regrouper au sein d'un « cluster »*, entendez un groupe qui mutualise ses moyens à destination d'un même marché, pour améliorer son efficacité économique. Toutes sont spécialisées dans l'industrie du cinéma, de l'audiovisuel, de l'image de synthèse et du spectacle, ou encore l'accompagnement de tournages.

Lancé officiellement en mars dernier et baptisé « Cinapse », ce cluster entend grossir ses rangs et créer des passerelles aussi bien avec les professionnels du secteurs que des partenaires institutionnels.

En 2015, sur 195 jours de tournage en Aquitaine, 103 l'ont été en Lot-et-Garonne, non sans conséquences sur l'économie : en moyenne, 1€ investi a généré 6€ de retombées directes pour l'économie locale (création d'effets spéciaux, décors, costumes, cascadeurs, techniciens, hébergement, restauration, etc.). Un secteur économique qui ne cesse de croître, pourvoyeur de richesses et d'emplois pour les habitants de l'Agglomération du Grand Villeneuvois.

* Ce projet a vu le jour début 2015 à l'occasion de l'appel à projets Cluster47, lancé par Département. Depuis l'origine, son pilotage est assuré par le Service développement économique de l'Agglo.

CINAPSE est composé de : Aelementworks, BAT 47 - Espace Production 47, Campus Univers Cascades, Mediev'art, Néomonde, Ophys, Papaye, 2D 3D High, Filmmaking Production, Studio Kreative et Cinepay.



DÉCHETS

Vos prochaines collectes

Villeneuve rive gauche

- Sacs jaunes • **Vendredis** 15, 29 avril, 13 mai...
- Sacs noirs • **Lundis** 4, 11, 18, 25 avril, 2, 9 mai...
- Déchets verts • **Lundis** 11 avril, 9 mai...

Villeneuve rive droite centre-ville

- Sacs jaunes • **Vendredis** 8, 22 avril, 6 mai...
- Sacs noirs • **Mardis** 5, 12, 19, 26 avril, 3, 10 mai...
- Déchets verts • **Lundis** 4 avril, 2 mai...

Villeneuve rive droite hors centre-ville

- Sacs jaunes • **Vendredis** 8, 22 avril, 6 mai...
- Sacs noirs • **Mercredis** 6, 13, 20, 27 avril, 4, 11 mai...
- Déchets verts • **Lundis** 4 avril, 2 mai...

COMMERCE

Le marché du mardi déménagement

C'est officiel ! A compter du 5 avril, le marché traditionnel du mardi se déplace. Il quitte la place Lafayette pour s'installer place de la Libération. Un choix voulu et assumé, qui devrait donner du peps au centre-ville !

« **C'**est bien simple. Soit nous trouvons un autre lieu, soit nous partions ». Serge Pineau, président de l'association des Commerçants, Artisans et Producteurs du marché de Villeneuve-sur-Lot, est catégorique. « La place Lafayette est idéale le samedi, mais en début de semaine, nous manquions de visibilité. Certains parlaient même d'arrêter. Il fallait réagir ».

La toute jeune association a donc sollicité la mairie pour proposer un nouveau lieu. Au préalable, des réunions de concertation se sont tenues avec les différents commerçants afin de trouver une solution pouvant contenter tous les intervenants du cœur de ville. L'emplacement retenu est la place de la Libération et le boulevard Pallissy. L'Union des commerçants de



Villeneuve, associée à la démarche, s'est montrée constructive. « Nous ne voulions pas voir la fin du marché du mardi, son déplacement est un bon compromis, estime sa présidente Catherine Buzaré. La place Lafayette devenue libre permettra aux consommateurs de se garer gratuitement 2h, ce qui les rapprochera de l'ensemble des commerces. C'est positif pour tout le monde ».

Même soulagement du côté des producteurs et marchands alimentaires qui voient dans ce nouvel emplacement l'occasion de redynamiser leur marché et d'attirer plus de monde en semaine. Une perspective qui se double d'une autre

bonne nouvelle pour les commerçants : la foire bimensuelle -qui draine près de 20 marchands de textiles- se tiendra désormais chaque mardi sur les mêmes boulevards ; une extension vers la rue Sainte-Catherine est prévue l'été pour accueillir les marchands supplémentaires. « Nous nous donnons les moyens de faire avancer les choses, avec l'accord de tous et, finalement, pour le bien de tous », a souligné Serge Pineau.



« Ce n'est pas une histoire qui se termine, c'est un nouveau chapitre qui s'ouvre pour le marché du mardi ».

Serge Pineau, président de l'association des Commerçants, Artisans et Producteurs du marché de Villeneuve-sur-Lot.



Collège : rénovation engagée



Initiée mi-mars, la rénovation de la rue du Collège se poursuit jusqu'à la fin du mois. Après la création d'un réseau d'eaux pluviales et de travaux en sous-sol, les opérations d'embellissement seront engagées. L'idée est de rendre à cette voie sa vocation d'accès au cœur de ville, et de la restaurer dans l'esprit de la rue Cosse-Manière ou des Frères-Clavet. Montant des opérations : 194 300€.

Parking : les bordures adoucies

Le parking de la place du 19 mars 1962 vient de connaître quelques adaptations de sécurité. Sur la rive gauche, bordant la chapelle des Pénitents, il comprend une trentaine de places de stationnement gratuites. Mais dont les bords n'étaient semblait-il pas au goût des jantes des automobilistes. Le service municipal de la Voirie a donc procédé à des aménagements afin d'adoucir les bordures en béton qui délimitent les trottoirs.



21^e marché aux fleurs

C'est la saison des plantations ! Fleurs, plants de légumes, plantes aromatiques... vous trouverez tout ce qu'il faut pour bien préparer le printemps, au marché aux fleurs de Villeneuve. Horticulteurs, pépiniéristes et apiculteurs vous y accueilleront dans une ambiance colorée et musicale.

Rendez-vous le dimanche 24 avril de 9h à 19h au pied de la tour de Paris.

Le marché traditionnel du samedi continuera à se tenir place Lafayette et halle Lakanal.

Pas d'augmentation des impôts communaux



Le budget de la Ville a été voté il y a quelques jours en conseil municipal. Il avait, au préalable, fait l'objet d'un rapport sur les orientations budgétaires soumis au vote des conseillers. Contraintes, tendances, objectifs : aperçu de la ligne de conduite.

Le cap est clair et réaffirmé depuis 2009 : à Ville-neuve, les taux d'imposition n'augmenteront pas. La Ville a en effet fait le choix de poursuivre la stabilité fiscale jusqu'à la fin du mandat pour préserver le pouvoir d'achat des Villeneuvois. Si la volonté est intacte, elle doit tenir compte d'une contrainte et non des moindres, la baisse des dotations de l'État dont les communes font les frais depuis trois ans, et programmée jusqu'en 2017.

Ce « passage en caisse » des collectivités, pour contribuer au redressement national, pèse très lourd sur les finances de la Ville (2 millions d'euros en moins). Il impose une gestion très serrée des dépenses de fonctionnement ; le but pour la Ville étant de préserver un autofinancement afin de poursuivre sa politique d'animation, de proximité et d'investissement.

En clair, si l'on reçoit moins d'argent et que l'on ne veut pas augmenter les taux d'impôts, tout en maintenant une qualité de services, on fait comment ?

> Mise en œuvre d'un plan d'économies

La projection a été dessinée sur les 5 années à venir ; une vision à échéance de 2020 qui permet d'anticiper et programmer les actions et leurs bénéficiaires.

Dans un premier temps : économiser 10% des dépenses de fonctionnement de la mairie.

Sur ce plan, c'est la masse salariale qui pèse le plus. D'ici 2020, un départ à la retraite sur deux ne sera pas remplacé, et la mobilité interne sera favorisée. L'enjeu se situe à hauteur de 1,6 M€ sur les 5 ans. En parallèle, les crédits de gestion qui accompagnent le fonctionnement des services seront également revus à la baisse lors des deux prochaines années, soit une baisse de 330 000€ par an.

Déjà, depuis 2014-2015, les élus et les services se mobilisent pour trouver des marges sur les futurs budgets et modifier en conséquence leurs méthodes de travail, tout en optimisant la qualité : cela s'est traduit par la dématérialisation de nombreux documents (développement de services en ligne, dossiers d'inscription téléchargeables, webzines en remplacement des magazines papier, etc.), refonte de certaines programmations, mise en œuvre de plans désherbage, gestion différenciée des espaces verts, économies d'énergies (*lire p.5*), etc.

A noter : L'enveloppe budgétaire globale dédiée au soutien des associations, dont le rôle est essentiel, ainsi qu'au CCAS, est reconduite en 2016 comme en 2015.

> Un endettement sous contrôle avec un investissement contenu

Le but pour la Ville est de reconstituer l'autofinancement nécessaire au maintien d'un niveau d'investissement qui réponde aux besoins d'une commune-centre telle que Villeneuve, à savoir 4M€. Les volumes d'investissements seront nécessairement contraints entre 2016 et 2017 (environ 2,7 M€ par an) afin de faire face aux deux exercices les plus tendus en terme d'épargne. Ils se limiteront aux interventions de proximité, au renouvellement du matériel, aux travaux d'entretien et de réparations.

Les priorités iront notamment à :

■ **l'enfance**, avec un soutien à la réussite éducative et aux écoles, qui sont au cœur de l'action municipale. Autre projet : le regroupement des deux accueils de loisirs, géographiquement à l'opposé de la ville, et qui pourraient être regroupés en un seul.



■ **la jeunesse**, avec notamment un travail à mener sur la réhabilitation de l'espace laissé par l'ancienne piscine du Stadium pour en faire un espace dédié « Jeunesse ».



■ **l'attractivité de la ville** avec le maintien des aides à l'embellissement et à la réhabilitation, et le traitement de monuments du patrimoine.



■ **le cadre de vie** avec la poursuite de travaux de voirie et d'aménagement urbain. Le traitement de l'avenue du Maréchal Leclerc est à l'étude.



A noter : les équipements importants seront étudiés et concertés en 2016 et 2017 et se réaliseront entre 2018 et 2020.

Faire des économies : un travail de longue haleine qui porte ses fruits. En la matière, des actions concrètes déjà initiées font leurs preuves, notamment sur les économies d'énergie :

• **Adhésion à un groupement d'achat d'énergie (gaz, électricité)** : réduction de 16% de la facture moyenne globale de gaz, soit 50 000€ économisés et -10% de l'électricité (concernée par l'offre de marché).

+

• **Réfection et isolation des toitures de neuf écoles** avec un matériau écologique et économique : 7 200 m² traités, un budget amorti en six mois, avec une économie de 17 800€ par an en gaz/électricité et fioul.

+

• **Réfection du chauffage du théâtre Georges-Leygues** : entre 8 à 9000€ d'économies par an.

+

• **Mise en place d'horloges astronomiques** pour gérer et adapter au besoin l'éclairage public (moins 15 minutes matin et soir) : 11 000€ gagnés par an.

=

Soit déjà une baisse non négligeable de 13,5% du budget des fluides par an.

Sans oublier une gestion différenciée des espaces verts : paillage des massifs, rétenteurs d'eau, achats de fleurs vivaces limitant l'arrosage ; plantation de prairies fleuries ou pose de tapis végétaux pour limiter tontes et dés-herbages, etc.

= économies d'eau, de produits, de matériel et d'hommes recentrés sur des missions de proximité d'embellissement du cadre de vie...

La stratégie vise donc à contenir l'investissement, donc l'endettement, sur les deux prochaines années pour parvenir dès 2018, à un taux d'épargne brute supérieur à 10% (9,7% en 2015) et une capacité de désendettement inférieure à 10 ans (6,6 ans en 2020).



Des oignons et des Villeneuvois

En mai, les expositions fleurissent un peu partout à Villeneuve-sur-Lot et aux alentours, comme autant de témoins du dynamisme inépuisable des amateurs de la photographie sur le territoire. Focus sur la 12^e édition du Mai de la Photo.

23 expositions et autant de lieux investis sur le Grand Villeneuvois, 4 artistes professionnels, 6 associations, 3 établissements scolaires et des centaines d'amateurs... le Mai de la Photo de Villeneuve-sur-Lot reste fidèle à sa réputation d'événement fédérateur et très grand public.

Les trois grandes expositions de l'édition 2016 mettront en exergue le travail d'artistes contemporains très différents : Denis Brihat (*voir ci-dessous*), Yann Rabanier et Stéphanie Lacombe. Avec Yann Rabanier, invité du Cercle Photo, le public découvrira, exposés dans le jardin de la mairie, les portraits croisés de deux adolescences à Villeneuve. Ce portraitiste reconnu travaille pour de nombreux journaux et magazines (Télérama, Le Monde, The New York Times, The Herald Tribune, Elle...). Missionnée par la mairie dans le cadre de la politique de la Ville, la jeune photographe Stéphanie Lacombe s'est quant à elle immergée durant plusieurs semaines dans le cœur de la Bastide, à la rencontre des habitants. Elle les a invités à se mettre en scène dans

les vitrines du centre-ville, dévoilant ainsi le dynamisme d'une cité et la richesse de son patrimoine. Ses photos seront diffusées partout en ville sous la forme d'un journal. Parallèlement à ces expositions d'artistes professionnels, le Mai sera l'occasion de découvrir au Centre culturel le travail photographique des



S. Lacombe

scolaires et de l'atelier municipal Création Danse et image, une exposition du Cercle Photo sur les enfants lecteurs, en lien avec Kesgili, ainsi que les plus beaux clichés sur la nature de l'association Objectif Image 47.

A ne pas manquer également une exposition de l'atelier photo adulte de l'école d'Art à la librairie Livresse, l'esprit du Sud Ouest illustré par des instagramers à l'Office de Tourisme du Grand Villeneuvois, les photos plébiscitées par le public et le jury du concours "Instant Patrimoine" organisé par le Pays d'Art et d'Histoire et bien d'autres...

Vernissages, conférences, projections, balade urbaine... outre les expositions, plusieurs rendez-vous viendront animer ce Mai de la Photo.

Programme détaillé sur www.ville-villeneuve-sur-lot.fr



Oignon germé - © Denis Brihat

Expo événement :

Denis Brihat, photographe

Après Lucien Clergue en 2015, le musée de Gajac met à l'honneur un autre grand photographe contemporain : Denis Brihat. Des oignons, des tulipes, des poires, des coquelicots... Depuis 50 ans, il transfigure la nature et cherche à "révéler la beauté des choses humbles" en créant de véritables tableaux photographiques. Pour cela, il s'inspire des légumes, des fruits et des fleurs de son potager.

Avant de se consacrer exclusivement à la nature, l'artiste a mené une carrière de reporter, couronnée par l'obtention du prix Nièpce en 1957. C'est après avoir découvert le travail des photographes Edward Weston et Emmanuel Sougez qu'il décide d'abandonner le reportage et s'installe définitivement en Provence.

Au musée du Gajac, le public pourra découvrir l'œuvre de Denis Brihat en 80 clichés, dont 15 issues d'un reportage sur l'Inde. Tout le reste de l'exposition mettra en avant son travail sur la nature : arbres, herbes folles, lichens, aulx, tulipes, coquelicots, oignons, kiwis, kakis... Au-delà d'une esthétique, c'est toute une réflexion sur l'attention à apporter à ce qui nous entoure qui est proposée aux spectateurs de ces photographies.

Exposition du 29 avril au 26 juin

Autour de l'exposition

- Vernissage de l'exposition et lancement officiel du Mai de la Photo : le vendredi 29 avril à partir de 18 h 30
- Films de Pierre-Jean Amar : *C'est en photographiant que je suis devenu photographe* et *On ne fait jamais que son autoportrait*, projetés en boucle durant toute la durée de l'exposition.
- Conférence de Pierre-Jean Amar : "Du picturalisme à la photographie contemporaine de 1900 à 2000", le samedi 30 avril à 14 h 30
Rens. 05 53 40 48 00

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Les tout-petits enfin chez eux

Le Relais d'assistantes maternelles, enfants, parents (RAMEP) ouvre cette semaine les volets de son nouveau local, rue des Peupliers.

Installé depuis de nombreuses années à la crèche Saint-Etienne sur le boulevard Danton, le RAM était un peu à l'étroit. Cet espace convivial où les assistantes maternelles du territoire pouvaient se rencontrer et échanger sur leur métier et où les parents peuvent trouver des renseignements sur les modes de garde, n'était plus adapté.

Certaines rencontres et activités avec les enfants se déroulaient même plusieurs fois par semaine à la Maison des Aînés. Un plus pour les échanges entre générations, mais une solution temporaire pour tous.

La cohabitation n'est désormais plus de mise puisque le RAM vient d'emménager dans les 130 m² du local municipal, situé rue des Peupliers, dans l'ancien quartier Rieu. Après quelques travaux préalables de rafraîchissement et la pose de sanitaires adaptés aux tout-petits, le lieu est tout indi-



Le RAM accueille une quarantaine d'assistantes maternelles du territoire avec les petits dont elles ont la garde.

qué pour sa nouvelle destination. Clôturé, spacieux et disposant de places de stationnement, il peut désormais développer de nouveaux ateliers pour les enfants. « Accueillis au domicile des assistantes maternelles, ils ont besoin de participer à des ateliers ou des sorties favorisant leur éveil et le lien social, confirme l'animatrice du RAM. Et leurs « nounous » agréées, d'avoir un sas de décompression entre professionnels ». C'est désormais chose faite.

VACANCES DE PÂQUES

On se bouge !

• **Stages sportifs à Rogé destinés aux 10-16 ans** : inscriptions en cours pour les deux semaines de vacances de Pâques. Au programme des après-midi : équitation principalement, mais aussi découverte du canoë-kayak, tir à l'arc, base-ball et golf... Dossier téléchargeable sur le site de la Ville.

Rens : Rogé 05 53 70 48 13.



• **Du 11 au 14 avril : Cycl'ado.** Du 11 au 14 avril, dix jeunes de 14 à 20 ans, vont tenter d'obtenir leur permis AM, entendez cyclo-moteur pour seulement 7€. Cette opération conjointe du Bureau Information Jeunesse et de l'association SOS victimes de la Route, vise à leur permettre d'accéder à la mobilité et à l'autonomie, notamment dans le cadre de contrats d'apprentissage.

Printemps jeunes

Ils ont choisi de donner de leur temps de vacances à la Ville. Du 11 au 22 avril, les ados villeneuvois inscrits à "Printemps jeunes" vont participer à l'embellissement et à la propreté de la ville, mais pas que... Trois d'entre eux animeront des ateliers informatiques à la Maison des Aînés : initiation à Internet, mais aussi perfectionnement et réseaux sociaux ! Douze seniors sont déjà inscrits !

Inscriptions scolaires

A compter du 4 avril, les pré-inscriptions scolaires seront ouvertes à la mairie. Elles sont destinées aux nouveaux écoliers et aux moins de 3 ans.

En parallèle, le guichet unique reprend du service pour les inscriptions aux activités périscolaires, à la restauration scolaire et aux accueils de loisirs. Rendez-vous en mairie à compter du 25 avril.

Rens : 05 53 41 53 43

Carnaval : quel cirque !



La piste aux étoiles, c'était le thème du carnaval des enfants organisé par la Ville mi-mars. Clowns, acrobates, jongleurs et ballerines étaient au rendez-vous pour un défilé haut en couleurs... et en confettis ! Le grand goûter offert sur le parvis de l'église Sainte-Catherine a réuni pas moins de 800 gourmands.

Rallye citoyen

Près de 160 jeunes de 3^e et de 1^{re} de 15 établissements du 47 sont attendus à Villeneuve le 28 avril pour un rallye citoyen basé sur l'éducation, la citoyenneté, la défense et la protection des populations. Une manifestation organisée par la Délégation Militaire Départementale, en collaboration avec l'Education nationale et l'Institut des hautes études de la Défense nationale.



Le Centre Communal d'Action Sociale renouvelle une partie de sa flotte automobile dédiée au transport des seniors et se dote d'un véhicule électrique. Il s'inscrit en cela dans une démarche de développement durable, entendant démontrer que « qualité de vie » va de pair avec « qualité de l'environnement ». En parallèle, il cède à titre gracieux l'un de ses anciens véhicules à une association d'insertion par la mécanique, APREVA 47. Ce don d'une collectivité locale est une première pour l'association. Les clés en ont été remises officiellement le mois dernier par Patrick Cassany et Marie-Françoise Béghin au nom du CCAS.

L'attractivité au cœur de l'action

Le mois dernier, nous adoptions le budget pour l'année 2016. Sous le signe de la poursuite d'économies, il devrait nous permettre à court terme, de réaliser les projets programmés pour le bien-être de Villeneuve et des Villeneuvois.

Pour autant, les efforts continuent car il est impensable de stopper toute action.

Pour nos enfants, qui doivent trouver dans les écoles toutes les chances de leur réussite future.

Pour leurs parents aussi, qui vivent dans une ville qui doit leur offrir le cadre de vie et les services auxquels ils ont droit.

Pour les plus âgés, dont le confort de vie à domicile doit être facilité au quotidien.

Chaque jour, des néo-villeneuvois choisissent notre ville pour y vivre ou créer leur commerce ; des entreprises se réunissent pour contribuer à leur réussite ; d'autres investissent pour rénover leur logement ou leur devanture commerciale en intégrant les programmes communaux d'amélioration de l'habitat...

Seules l'inertie et la critique systématique bloquent toute avancée, toute idée. Arrêtons de vivre dans un passé qui n'est plus. Travaillons ensemble, de façon constructive, pour bâtir Villeneuve de demain, une ville dont l'attractivité ne se dément pas.

La majorité municipale

Expression des groupes d'opposition du Conseil municipal

Le mandat de maire

Le Maire, dans une démocratie, n'est jamais rien d'autre qu'un serviteur.

Il n'est au-dessus de personne mais un citoyen parmi d'autres au service des habitants qu'il représente. Les charges qui sont les siennes exigent de lui : responsabilité, pragmatisme, écoute, respect et humilité. Elles lui interdisent l'arrogance, le sectarisme, le mépris et le dédain.

Le Maire n'est pas le représentant d'une chapelle mais un citoyen à l'écoute de tous car la vérité n'appartient pas à un camp mais elle surgit du dialogue et de l'ouverture d'esprit. Les biens publics appartiennent à l'ensemble des contribuables et l'argent public est celui des habitants dès lors qu'ils paient des impôts.

Rien n'autorise un maire à mépriser une partie des habitants au prétexte qu'ils ne partagent pas ses idées. Sa charge l'oblige à être humble et respectueux de toutes les idées d'où qu'elles viennent...

Il y a la théorie et la pratique...

Pour nous joindre : réunirvilleneuve@orange.fr

*Groupe d'opposition
"Réunir Villeneuve"*

Le rapport sur les orientations budgétaires pour la période 2016-2020 met au grand jour l'amateurisme de la majorité socialiste en matière de gestion d'une collectivité. Il est en effet facile de se réfugier derrière l'excuse de la baisse de la dotation globale de fonctionnement pour condamner les habitants de Villeneuve sur Lot à l'austérité généralisée.

Si nous partageons le constat qu'il est essentiel d'agir sur les dépenses de fonctionnement tout en préservant les investissements, le maire semble évoluer chez les bisounours. Deux ans d'efforts et le miel en 2017 ? Ces promesses sont mensongères car la hausse des recettes se base sur une hypothétique fin de la ponction sur la DGF à partir de 2017 alors que les technocrates de Bruxelles condamneront le candidat socialiste ou de la droite en 2017 à maintenir cette mesure.

La réduction des dépenses de fonctionnement n'est même pas documentée et s'apparente à un vœu pieux qui ne se réalisera que sur le tableau Excel du premier magistrat de la ville. Ce double-mouvement affiché (hausse des recettes et baisse des dépenses) a une finalité bien réelle : gonfler l'épargne brute pour dissimuler les nouveaux emprunts que le maire s'apprête à contracter pour endetter un peu plus la ville et ses habitants.

*Groupe d'opposition
"Villeneuve Bleu marine"*

Embellir notre ville

Ces derniers jours, la pluie s'est jouée de la bonne humeur et l'hiver tarde à tirer sa révérence pour le printemps. Les trous du boulevard Saint Cyr n'en finissent plus de dégorger, charriant leur lot de gravillon. Bientôt, les trous d'obus de certaines contrées n'auront plus rien à envier à ceux rencontrés ça et là dans les rues de notre cité. Les poussettes et les personnes à mobilité réduite doivent se faire une raison : manque de crédits drastiques pour colmater ces désagréments du quotidien.

Il en est de même des ordures ménagères vomies par les conteneurs débordés aux abords de notre ville : si nous nous réjouissons d'un apport supplémentaire et du travail des équipes techniques municipales, la situation se dégrade à l'aune de nos finances publiques, car tout est lié...

Les collectivités locales ne sont pas exemptes de leurs responsabilités en matière de salubrité publique. La contraction des dotations budgétaires et les efforts financiers à consentir ne doivent pas se faire au détriment du bien-être élémentaire de nos concitoyens. La saison touristique – manne d'importance pour nos commerçants et nos restaurateurs – va reprendre de la vigueur : parions pour l'embellissement de notre ville.

*Groupe d'opposition
Les Républicains*